LEMPLOIS FRANCS

EMPLOIS FRANCS +

www.we-ker.org 😝 🛅









Un employeur peut bénéficier de l'aide à l'embauche **Emploi Francs** en embauchant un jeune habitant un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), ou de l'aide **Emploi Francs** + si il a moins de 26 ans.

ACCOMPAGNER

SOUS QUELLES CONDITIONS?

- Embaucher un demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi et/ou un jeune accompagné par une Mission Locale, résidant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville.
- Embaucher en CDI ou pour une durée supérieure ou égale à 6 mois.
- Ne pas embaucher une personne ayant fait partie de l'entreprise dans les 6 mois précédant la date d'embauche.
- Ne pas avoir procédé, dans les 6 mois, précédant l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste à pourvoir.
- Ne pas bénéficier d'une autre aide de l'Etat à l'insertion. Par dérogation, le cumul de l'aide emploi franc est autorisé avec les autres aides mobilisables dans le cadre d'un recrutement en contrat de professionnalisation dont la durée est au moins égale à 6 mois.



L'EMPLOYEUR PEUT ALORS BÉNÉFICIER DE L'AIDE :

- >>> Quel que soit le niveau de diplôme de la personne.
- Quel que soit son temps de travail au moment de l'embauche.
- Quelle que soit la rémunération de la personne.

POUR QUI ?

TOUTES ENTREPRISES ET TOUTES ASSOCIATIONS PEUVENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE À L'EXCEPTION DES PARTICULIERS EMPLOYEURS ET DES EMPLOYEURS PUBLICS.

DESTINÉ AUX JEUNES HABITANT UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



(QPV)

EMPLOI FRANCS +

ENTRE LE 15 OCTOBRE 2020 ET LE 31 MARS 2021, SI LA PERSONNE RECRUTÉE À MOINS DE 26 ANS À LA DATE D'EMBAUCHE, LE MONTANT DE L'AIDE EST MAJORÉ.



- Wérifiez que la personne que vous souhaitez embaucher réside bien en Quartier prioritaire de la Politque de la Ville (QPV): https://sig.ville.gouv.fr/ recherche-adresses-qp-polville
- Complétez le formulaire de demande d'aide (Cerfa) et l'envoyer à Pôle emploi au plus tard 3 mois après la signature du contrat de travail. Y joindre le justificatif de domicile et l'attestation d'éligibilité Emploi franc qui vous sera remise par le candidat (obtenue par Pôle emploi ou par la Mission locale).





AH) H

EMPLOIS FRANCS +

Pour un temps plein:

- 30 17 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI (7 000 € la 1^{re} année, puis 5 000 € les années suivantes).
- 8 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (5 500 € la 1^{re} année, puis 2 500 € l'année suivante).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

À noter: La logique des Emplois francs est attachée au lieu de résidence de la personne recrutée. Quelle que soit l'adresse de votre entreprise ou de votre association, vous pouvez bénéficier de l'aide.









